



NOTE SYNTHETIQUE **SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023** **VOTÉ LE 25 MARS 2024**

L'article 107 de la loi NOTRe (portant nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 crée de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux.

Ainsi, cette note brève et synthétique retrace les informations financières essentielles de la collectivité.

BUDGET PRINCIPAL - CA 2023

1/ Données synthétiques sur la situation financière de la commune

La population totale de Saint-Philibert : source INSEE

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
452 hab	452 hab	453 hab	450 hab	447 hab	481 hab	506 hab	516 hab	527 hab

L'analyse des ratios de Saint-Philibert :

La population DGF de Saint-Philibert :

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
452 hab	452 hab	453 hab	450 hab	447 hab	481 hab	506 hab	516 hab	527 hab

① Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) / population DGF :

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
396,50€	392,97 €	398,02€	423,72€	415,62€	429,33€	454,55 €	492,47 €	467,09 €

② Recettes réelles de fonctionnement (RRF) / population DGF :

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
441,37 €	448,23 €	418,08€	427,70€	501,05€	830,31€	411,16€	520,08 €	510,66 €

Ces 2 ratios, permettent de constater que les RRF restent supérieures aux DRF, grâce à la maîtrise des dépenses jusqu'en 2020.

③ Produit des impositions directes / population DGF :

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
221,09 €	223,33 €	232,67 €	247,86 €	270,60 €	259,98 €	259,43 €	309,32 €	330,36 €

Ce ratio est en augmentation par rapport à l'année dernière car augmentation des taux.

Taux d'imposition 2023 (pas de variation) :

- Taxe foncière bâti : 34,65 %
- Taxe foncière non bâtie : 41,12 %

	Bases effectives 2016	% évolution	Bases effectives 2017	% évolution	Bases effectives 2018	% évolution	Bases effectives 2019	% évolution
Taxe habitation	804 672	+ 0,39 %	869 458	+ 8,05 %	936 206	+ 7,67 %	999 896	+ 6,80 %
Taxe foncière bâtie	460 613	+ 1,71 %	466 013	+ 1,17 %	474 999	+ 1,93 %	529 028	+ 11,37 %
Taxe foncière non bâtie	18 888	+ 1,03 %	19 274	+ 2,04 %	19 591	+ 1,65 %	19 691	+ 0,5 %

	Bases effectives 2020	% évolution	Bases effectives 2021	% évolution	Bases effectives 2022	% évolution	Bases effectives 2023	% évolution
Taxe habitation	1 010 869	+ 1,10 %						
Taxe foncière bâtie	562 353	+ 6,30 %	578 892	+2,94%	615 366	+ 1,06 %	673 449	+ 9,44 %
Taxe foncière non bâtie	19 732	+ 0,21 %	19 648	-0,43%	20 313	+ 1,03 %	21 759	+ 7,12 %

Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (CMPF) de la commune en 2023 (c'est à dire le rapport entre le produit fiscal de Saint-Philibert et celui que nous obtiendrions en appliquant aux bases de Saint-Philibert les taux moyens nationaux) **est de 64 %**, ce qui démontre une fiscalité maîtrisée.

Si le CMPF est supérieur à 100%, la pression fiscale exercée par la collectivité est forte.

A contrario, s'il est inférieur à 100%, la pression fiscale est faible, les ressources fiscales potentielles n'ont pas toutes été mobilisées par la commune.

⑥ [Dépenses d'équipement brut / population :](#)

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
156,13 €	212,72 €	382,72 €	114,59 €	455,56 €	731,22 €	138,73 €	117,84 €	86,83 €

Ce ratio évalue l'investissement de la commune réalisé dans les infrastructures dédiées aux habitants, regroupant ainsi les dépenses liées à l'achat de terrains, à la construction des bâtiments, à l'aménagement et l'équipement des locaux, l'achat de véhicules, ainsi que tout autre instrument de travail durable. En 2019, plus d'investissements avec la mise en place de nouveaux jeux, les travaux de réfection intérieurs de l'église et les travaux de voirie Rue de Gevrey entrée Ouest.

En 2020, fin du chantier des travaux de la restauration intérieure de l'église et de la restauration du mobilier, changement de la fenêtre de la sacristie, travaux de voirie au niveau de l'entrée Est de la Rue de Gevrey.

En 2021, travaux forestiers, réfection de l'aire de jeux des Tilleuls, rénovation des contreforts de l'église, remplacement de la frissette extérieure de la salle des Crais, travaux de voirie Rue du Pré Rond et divers achats (panneau stop, miroir, copieur et décorations de Noël).

En 2022, études sol sur le terrain où sera implanté le futur Espace de Rencontres et de Loisirs, plantation d'arbres, maîtrise d'œuvre pour l'ERL, achat d'un taille-haie, pose d'une table de ping-pong, achat d'un véhicule kangoo, achat mobilier école, achat d'un défibrillateur et de guirlandes de Noël.

En 2023, travaux en forêt, maîtrise d'œuvre pour l'ERL, réfection de sanitaires à l'école, achat d'un radar, de panneaux, d'une échelle, de mobilier, de guirlandes de Noël et d'une cuve pour récupérer de l'eau.

⑥ [Encours de la dette/population :](#)

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
129,23 €	238,63 €	193,09 €	165,18 €	695,26	599,98	525,33	478,40 €	

Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Total versement	Encours
2024	231 076,74	16 028,91	3 637,60	19 666,51	215 047,83
2025	215 047,83	16 281,72	3 383,94	19 665,66	198 766,11
2026	198 766,11	9 026,45	3 126,27	12 152,72	189 739,66
2027	189 739,66	9 171,73	2 980,99	12 152,72	180 567,93
2028	180 567,93	9 319,36	2 833,36	12 152,72	171 248,57
2029	171 248,57	9 469,38	2 683,34	12 152,72	161 779,19
2030	161 779,19	9 621,79	2 530,93	12 152,72	152 157,40
2031	152 157,40	9 776,67	2 376,05	12 152,72	142 380,73
2032	142 380,73	9 934,04	2 218,68	12 152,72	132 446,69
2033	132 446,69	10 093,93	2 058,79	12 152,79	122 352,76
2034	122 352,76	10 256,41	1 896,31	12 152,72	112 096,35
2035	112 096,35	10 421,49	1 731,23	12 152,72	101 674,86
2036	101 674,86	10 589,24	1 563,48	12 152,72	91 085,62
2037	91 085,62	10 759,69	1 393,03	12 152,72	80 325,93
2038	80 325,93	10 932,88	1 219,84	12 152,72	69 393,05
2039	69 393,05	11 108,87	1 043,85	12 152,72	58 284,18
2040	58 284,18	11 287,67	865,05	12 152,72	46 996,51
2041	46 996,51	11 469,35	683,37	12 152,72	35 527,16
2042	35 527,16	11 653,98	498,74	12 152,72	23 873,18
2043	23 873,18	11 841,57	311,15	12 152,72	12 031,61
2044	12 031,61	12 031,61	121,12	12 152,73	
Total		231 076,74	39 157,12	270 233,86	

L'encours de la dette représente la somme que la commune doit aux banques chaque fin d'année.

La structure de la dette est composée de 2 emprunts à taux fixe souscrits (un emprunt s'est terminé en 2021 et un autre en 2022)

- en 2016 pour l'achat de terres (fin en 2025)

- et en 2019 pour les travaux de restauration intérieurs de l'église et les travaux de voirie Rue de Gevrey.

Ces taux garantissent à la commune une maîtrise totale de la dette car non indexés sur des taux dont l'évolution n'est pas prévisible, dits emprunts toxiques.

⑦ DGF (dotation globale de fonctionnement) / population DGF :

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
78,56 €	69,54 €	62,16 €	58,28 €	53,93 €	50,69 €	47,93 €	45,19 €	47,36 €

Ce ratio confirme une baisse tendancielle du niveau de la DGF par habitant et donc un niveau de financement de l'Etat à l'habitant de plus en plus faible.

⑧ Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement :

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
38,79 %	41,86 %	44,41 %	39,91 %	42,74 %	40,39 %	36,19%	34,10 %	38,35 %

Ce ratio mesure la charge de personnel de la collectivité. C'est un coefficient de rigidité, car c'est la part de la dépense incompressible quelle que soit la population de la collectivité.

⑨ [\(Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement de la dette en capital\) / Recettes réelles de fonctionnement :](#)

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
96,16 %	97,81 %	106,81 %	106,72 %	89 %	82,70 %	121,49%	101,75 %	97,33 %

Ce ratio s'appelle la marge d'autofinancement. C'est la capacité de la commune à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées.

Plus le ratio est faible, plus la commune peut financer ses investissements par l'autofinancement sans avoir nécessairement recours à l'emprunt.

Avec un ratio supérieur à 100%, les investissements restent possibles sans autofinancement mais avec uniquement le recours à l'emprunt. Cependant, comme chacun le sait, l'emprunt d'aujourd'hui c'est l'impôt de demain.

2/ Liste des concours attribués par la commune sous forme de prestations en nature ou de subventions

Tableau des subventions versées aux associations en 2023

Associations	Montant versé
Amicale des donneurs de sang	130 €
Association des Lutins de Saint-Philibert	300 €
Coopérative scolaire de l'école maternelle	328 € (41 élèves x 8 €)
La Passerelle du Bonheur	150 €

Tableau des prestations en nature accordées aux associations

Liste des organismes	Salle	Adresse	Période d'occupation	Loyer
Association des Lutins de Saint-Philibert	Salle des fêtes	Rue de Gevrey	Tarot – samedi soir en mars	A titre gratuit
			Loto – 1 ^{er} dimanche de décembre	A titre gratuit
	Salle de conseil	Rue de Gevrey	Réunions – selon les besoins	A titre gratuit
Comité de Gestion (musculature)	Salle des Crais	Rue de la Vigne	Lundi, mardi et jeudi de 18h à 20h et mercredi de 9h à 10h30	A titre gratuit
Société de chasse	Salle des fêtes	Rue de Gevrey	Repas de chasse – Un WE en avril	A titre gratuit

3/ Présentation agrégée des résultats du budget principal et des budgets annexes au 31 décembre 2023

	<i>Investissement</i>	<i>Fonctionnement</i>
<i>Dépenses</i>	61 542,83	249 578
<i>Recettes</i>	27 294,83	269 119,52
<i>Résultat</i>	- 34 248	19 541,52
<i>Résultat antérieur reporté</i>	184 050,64	26 077,59
<i>Résultat au 31/12/2023</i>	149 802,64	45 619,11
<i>Solde définitif au 31/12/2023</i>	195 421,75	

4/ Liste des organismes pour lesquels la commune...

...détient une part de capital

Crédit Agricole Région Bourgogne (parts sociales)

5/ Tableau retraçant l'encours des emprunts garantis par la commune ainsi que l'échéancier de leur amortissement

Néant

6/ Liste des délégataires de service public

Néant

7/ Tableau des acquisitions et cessions immobilières

CESSIONS : Néant

ACQUISITIONS : Néant